

L'une des transformations les plus significatives notées dans l'hémisphère occidental est l'accession de nombreux pays à des rôles d'importance croissante dans les affaires mondiales. Ce phénomène s'est nettement manifesté l'an dernier à la troisième session de la Conférence du CNUCED, à Santiago et dans l'initiative prise par le distingué Président du Mexique de rédiger la charte des droits et des obligations économiques régissant les relations entre les états. Puis-je signaler la satisfaction de mon Gouvernement d'accueillir le Président et madame Echeverria, à Ottawa, au cours de leur visite officielle cette année. Le rôle des représentants de la région dans les négociations qui se déroulent au sein du Comité des 20 sur la réforme monétaire et dans les préparatifs au GATT du prochain round sur les négociations commerciales multilatérales, est révélateur de ce pouvoir économique en expansion. Dans un contexte différent, la décision du Brésil d'aider le nouveau fonds africain de développement et la participation du Venezuela et de la Colombie à la Banque de Développement des Caraïbes constituent autant d'exemples édifiants de l'aptitude de l'Amérique latine à assumer de plus grandes responsabilités dans les affaires internationales.

La récente décision prise par le Canada en vue d'une participation plus vaste et plus active aux institutions du continent traduit son désir de se tailler une place dans cette évolution.

De même, nos relations bilatérales dans la région ne cessent de s'étendre. Outre nos programmes d'aide au développement mis sur pied avec un certain nombre de pays, nous nous acheminons vers l'établissement de liens de plus en plus étroits avec des institutions régionales telles que le Pacte Andin, l'Intal et l'Ilpes.

Nos relations commerciales révèlent aussi un dynamisme particulier. La Société Canadienne pour l'Expansion des Exportations a financé ou assuré dans la région des prêts pour plus de 1 milliard de dollars. Même si en 1972 le rythme des prêts a augmenté de 50 pour cent par rapport au chiffre de 1971 et manifeste l'intérêt continu que l'industrie canadienne porte envers les pays de cette région, notre commerce est encore loin d'atteindre son potentiel. De plus, l'approbation récente par le Parlement du principe de la participation du Canada au système de préférences généralisées, conduira, croyons-nous, à l'augmentation des exportations des pays en voie de développement à destination du Canada. Nous tenons pour important que les pays de la région tirent parti des possibilités offertes par l'expansion rapide de nos économies pour accroître les avantages mutuels des échanges bilatéraux.

L'intensification des relations commerciales du Canada avec la région nous a permis d'apprécier à leur juste valeur les efforts impressionnants déployés par toute l'Amérique latine en faveur du